

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

4, rue St-Jean-Baptiste
Rivière-Trois-Pistoles
G0L 2E0

AVIS PUBLIC

Adoption du Budget 2022 et PTI 2022, 2023 et 2024

EST par les présentes donné par la soussignée, adjointe au directeur général et greffière :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adoptera lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le 16 décembre 2021, le budget 2022 ainsi que le programme triennal des immobilisations 2022, 2023 et 2024.

QUE ladite séance aura lieu à la salle municipale située au 17, rue de l'Église à Rivière-Trois-Pistoles à compter de 19h30. Advenant des mauvaises conditions climatiques, la séance est reportée au lendemain à la même heure;

QUE les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisation.

DONNÉ à Notre-Dame-des-Neiges, ce 2^e jour du mois de décembre deux mille vingt et un.

Signé :



Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière

Certificat d'affichage et de publication :

Référence : Avis public –Budget 2022 et du PTI 2022, 2023 et 2024

Je soussignée, Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché et publié l'avis ci-annexé, à savoir :

- Sur le tableau situé à l'entrée principale du bureau municipal;
- Sur le site Internet de la municipalité au <https://www.notredamedesneiges.qc.ca/affaires-municipales/services-municipaux/avis-publics/>

Entre 13h00 et 18h00.

En foi de quoi, ce certificat est donné ce 2^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

Signé :



Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière